

UN DISPOSITIF DE PLUS ?

Population pays, région	Politiques de santé : CNAM*, CPAM*, ARS*, Fédération...
Population d'un département, d'1 territoire donné	Organisation territoriale : CPTS, CLS*, GHT*, DAC*
Patientèle	Organisation des équipes : maisons de santé, équipe de soins primaires
1 patient	Consultation individuelle

Source cairn.info

**Le Contrat Local de Santé (CLS), pour nous Pays de Loire Touraine et Val de Cher Controis, participent à la construction des dynamiques territoriales de santé.*

Ils permettent la rencontre du projet porté par l'ARS Agence Régionale de Santé et des aspirations des collectivités territoriales pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.*

**Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) : son objectif est d'assurer un égal accès à des soins de qualité pour les patients du territoire de chaque groupement en associant les acteurs et en s'organisant mieux ensemble.*

**Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), pour nous Santé Escalé 41 et Appui Santé 37, permettent d'apporter des réponses davantage adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé. Ils sont au service de tous les professionnels du territoire.*

*CNAM : Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

“ LA CPTS NOUS RASSEMBLE ET NOUS RESSEMBLE. ELLE MET EN VALEUR LE TRAVAIL DE CHAQUE PROFESSIONNEL DE SANTÉ, ELLE FAVORISE LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET OPTIMISE L'ORGANISATION DES SOINS AU SERVICE DE LA POPULATION. NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE IMPLICATION. ALICE PERRAIN, VICE-PRÉSIDENTE ”

CONTACTS

COORDINATRICE DE PROJET DE SANTÉ
07 82 49 49 61

audeleloup.coordination@gmail.com

MÉDIATRICE EN SANTÉ
07 84 58 47 28

sante.accompagnement@gmail.com

SECRÉTAIRE
06 84 27 02 06

secretariat.asclepios@gmail.com

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION
cptsasclepios@gmail.com

ASHAJ 14 allée de Malétrenne
37400 Amboise

Une plateforme collaborative sécurisée,
demandez votre inscription auprès de la
coordinatrice et pour l'appli : jamespot puis
resopro.esante-centre.fr

Un site internet : cptsasclepios.com

  CPTS Asclépios

COMMUNAUTÉ
PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE
SANTÉ

CPTS ASCLEPIOS



 CPTS
ASCLEPIOS
COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTÉ
Amboise - Bléré - Montrichard

CPTS QU'ÉSACO?

Les CPTS ont été instaurées par la loi de modernisation du système de santé de Janvier 2016 art.L 1434-12 du code de la Santé Publique et par le plan Ma Santé 2022.

Elles sont mises en oeuvre à l'initiative des professionnels de santé de ville dit "médecine ambulatoire".

Les CPTS ont pour but d'organiser les liens entre les professionnels de premier et second recours, les libéraux, les hospitaliers, les acteurs de : prévention, éducation, sociaux et médico-sociaux, afin de mieux répondre aux besoins de la population.

La CPTS Asclepios est une association créée en 2017 conçue sur un projet de santé. Tous les professionnels de santé libéraux du territoire sont adhérents de droit.

La CPTS travaille en complémentarité et en partenariat avec les dispositifs existants.

LE TERRITOIRE COUVERT

35 COMMUNES AUTOUR D'AMBOISE, BLÉRÉ, MONTRICHARD



DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION

Thème : nom du chef de projet

- Prévention bucco-dentaire, télé-expertise en EHPAD : A. Zlowodzki, F. Boileau, MT. Frech, R. Delbarre, JM. Lemette
- Rencontre territoriale santé/enfance : N. Etevenaux
- Actions de prévention à destination des enfants : C. Charcellay
- Paniers de légumes bio sur ordonnance : L. Monpert-Bouvier
- Atelier lombalgie chronique, prévenir la récurrence : C. Robineau
- Quand le Graff réunit les générations et les pathologies
- Fond d'aide pour l'accès aux soins en podologie : F. Berthé
- Sport sur ordonnance : H. El Gherrak
- Prévention de la surexposition aux écrans : L. Lelièvre
- Santé environnement : E. Vaillant
- Vaccination : G. Conan, N. Echehut
- Alimentation santé sans tune : C. Portejoie
- Education thérapeutique : C. Portejoie
- Facebook live thématique et radio active "santé chez vous"

DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ ET PERTINENCE DES SOINS PAR LA PLURIPROFESSIONNALITÉ

- Lien Ville / Hôpital : B. Teissier, JM. Lemette, A. Perrain
- Les Z'échanges pluriprofessionnels
- Formation
- Groupe d'échanges entre les secrétaires médico-sociales
- "La parole aux patients"
- Troubles de la déglutition : C.Edart

GESTION CRISE SANITAIRE

ORGANISATION DE PARCOURS PLURIPROFESSIONNEL AUTOUR DU PATIENT

- Gériatrie : H. Boucher
- Annuaire des spécificités des professionnels de santé : F. Berthé
- Réunion de Concertation Pluridisciplinaire
- BPCO : G. Conan
- Equipe mobile plaie et cicatrisation : R. Perrotin

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

- CPTS'Port (activités de loisirs entre les professionnels du territoire) : B. Teissier
- Favoriser l'installation des professionnels de santé et soutien au développement des projets de maison de santé : G. Conan, A. Perrain, F. Berthé
- Logement pour les étudiants : C. Robineau
- Assistants partagés : A. Bonnigal, H. El Gherrak, A. Perrain

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS

- Participation à l'expérimentation "médecine générale et psychiatrie 37" : A. Perrain
- Soins Non Programmés, SAS 37: A Perrain
- Médiation en santé (faciliter l'accès aux professionnels de santé...): F. Berthé
- E Santé : JM. Lemette, H. Boucher
- Améliorer l'accès aux soins des salariés en entreprise d'insertion : E. Bagourd

*ACI : Accord Cadre Interprofessionnel, signé avec l'ARS et la CPAM, permet d'établir des objectifs et des indicateurs en vue d'obtenir un financement par la CPAM.

VOICI LES PROJETS D'ASCLÉPIOS CLASSÉS PAR MISSIONS ; CONFIÉS AUX CPTS, DANS LE CADRE DE L'ACI*:

LA CPTS ASCLEPIOS PERMET :

De renforcer la coopération et s'organiser de façon collective, facilement et rapidement, pour contribuer à l'amélioration d'une organisation ou pour répondre à une problématique de santé sur notre territoire.

Aux acteurs et à la population d'identifier un représentant des professionnels de santé de ville.

De faciliter la mutualisation des moyens.

D'améliorer les conditions d'exercice et diminuer l'isolement des professionnels de santé.